



Numéro Fiches	HAMEAU	Type	Titre	Localisation	Parcelles
Isp.01	ISPAGNAC	Edifice	Mairie	Place Jules Laget	299
Isp.02	ISPAGNAC	Edifice	Maison de Village	Place Jules Laget	2875
Isp.03	ISPAGNAC	Edifice	Ancien prieuré	Place de l'église	297, 298
Isp.04	ISPAGNAC	Edifice	Maison médiévale	Rue de la ville	295, 296
Isp.05	ISPAGNAC	Edifice	Maison médiévale	Rue de l'église	294
Isp.06	ISPAGNAC	Edifice	Maison de Village	Rue de la ville	304, 2806
Isp.07	ISPAGNAC	Edifice	Maison de Village	Rue de la ville	2821
Isp.08	ISPAGNAC	Ensemble	Couvent	Place du Couvent	352
Isp.09	ISPAGNAC	Edifice	Maison médiévale	Place du Couvent	243, 2698
Isp.10	ISPAGNAC	Ensemble	Ancienne Porte	Place du Couvent	242, 354, 355, 356, 2890, 2891
Isp.11	ISPAGNAC	Ensemble	Ensemble bâti	La Placette	354, 355, 356, 357
Isp.12	ISPAGNAC	Edifice	Façade Pignon	La Placette	239
Isp.13	ISPAGNAC	Ensemble	Ensemble bâti	Route nationale 107bis	3, 2844





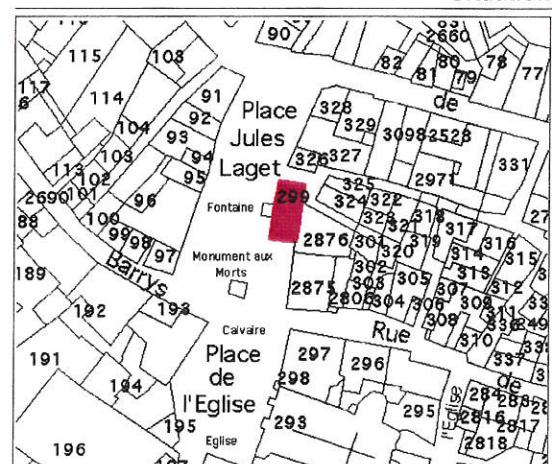
LA MAIRIE

Edifice à quatre travées constitué d'un porche avec emmarchement et d'un étage.

La lucarne avec horloge est un ajout tardif.

ISPAGNAC - Place Jules Laget

Situation



Parcelles : N° 299

Prescriptions - Conservation

L'édifice sera conservé dans son intégrité.



MAISON DE VILLAGE

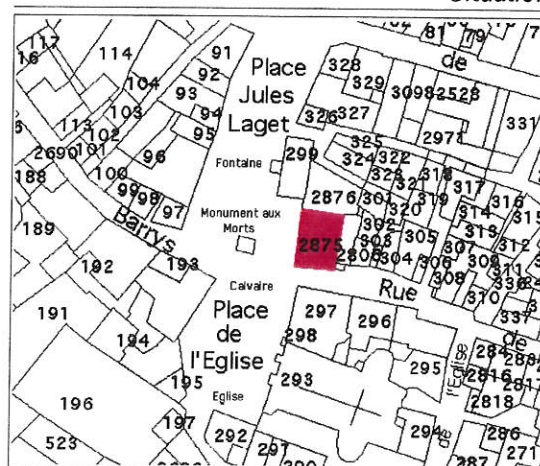
Maison de village dont la façade à trois travées sur la place, trouve un statut particulier et un équilibre avec la façade de la mairie.

Prescriptions - Conservation

Le volume sera conservé, la façade sur la place pourra être remaniée afin de retrouver la composition tramée d'origine.

ISPAGNAC- Place Jules Laget

Situation



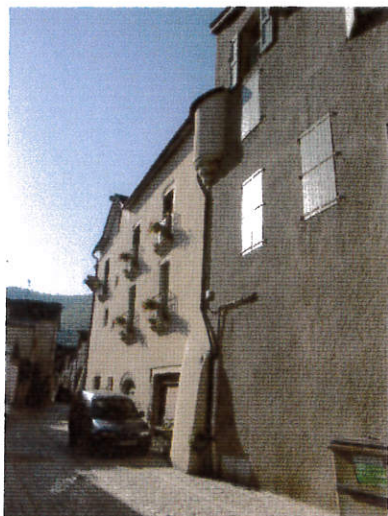
Parcelles : N° 2875

COMMUNE D'ISPAGNAC - Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager

REGLEMENT - Avril 2005

D'ARTIGUES - DONJERKOVIC Architectes DPLG-DCESHCMCA

Dossier informatique : Ispagnac - Ispagnac-Reglement - ISP-RG-Fiches-Ispagnac



ANCIEN PRIEURE

Volume massif imposant sur la place de l'Eglise, cet édifice largement remanié est sur l'emplacement de l'ancien prieuré.

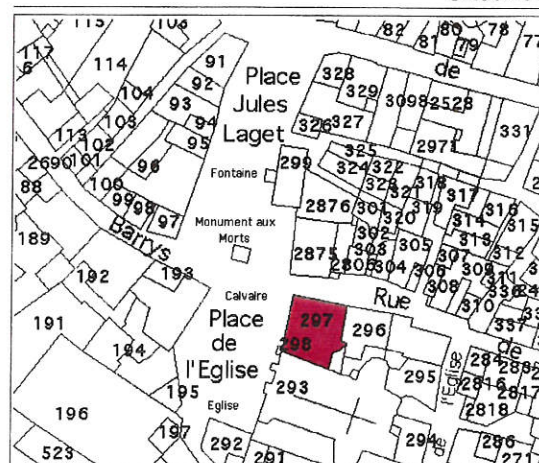
Prescriptions -

Conservation - Restauration - Modification

Le volume sera maintenu, des travaux de modification de façade tendant à retrouver les traces de l'ancien prieuré pourront être envisagés.

ISPAGNAC - Place de l'Eglise

Situation



Parcelles : N° 297 & 298

COMMUNE D'ISPAGNAC - Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager

REGLEMENT - Avril 2005
D'ARTIGUES - DONJERKOVIC Architectes DPLG-DCESHMA

Dossier Informatique : Ispagnac - Ispagnac-Reglement - ISP-RG-Fiches-Ispagnac

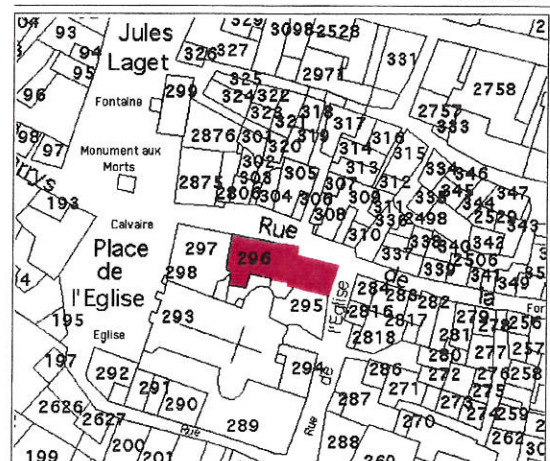


MAISON MEDIEVALE

Volume massif présentant de nombreux témoins et vestiges de l'époque médiévale (échauguette, corbeaux, encadrement de fenêtre,...).

ISPAGNAC - Rue de la ville

Situation



Parcelles : N° 295 & 296

Prescriptions -

Conservation - Restauration

Le volume et les détails d'architecture seront maintenus.
Les balcons (ajout récent) devront être déposés.
Le pignon Sud-Est sera conservé dans son intégrité.

COMMUNE D'ISPAGNAC - Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager

REGLEMENT - Avril 2005
D'ARTIGUES - DONJERKOVIC Architectes DPLG-DCESHCMA

Dossier Informatique : Ispagnac - Ispagnac-Reglement - ISP-RG-Fiches-Ispagnac



Type : EDIFICES

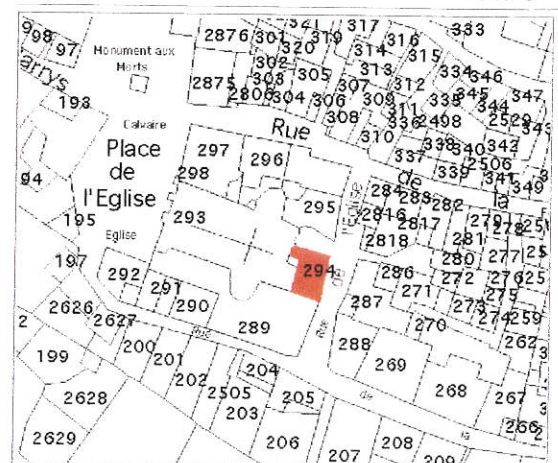


MAISON MEDIEVALE

Volume de caractère à l'arrière de l'église présentant des corbeaux puissants en pierre d'époque médiévale.

ISPAGNAC - Rue de l'Eglise

Situation



Parcelles : N° 294

Prescriptions -

Conservation - Restauration

Le volume sera conservé dans son intégrité.

COMMUNE D'ISPAGNAC - Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager

REGLEMENT - Avril 2005

D'ARTIGUES - DONJERKOVIC Architectes DPLG-DCESHMA

Dossier informatif : Ispagnac - Ispagnac-Reglement - ISP-RG-Fiches-Ispagnac

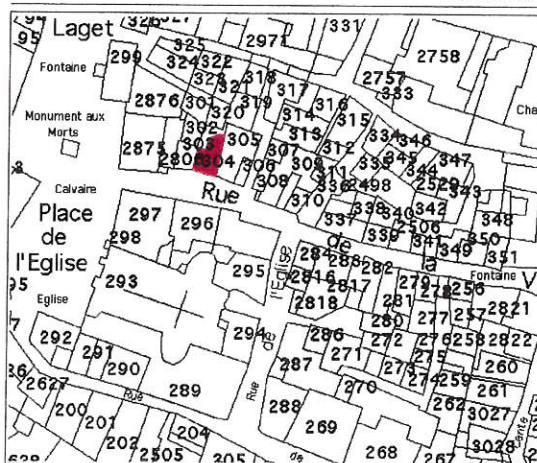


MAISON DE VILLAGE

Maison présentant une façade sur rue et une courette en coeur d'îlot.

ISPAGNAC - Rue de la ville

Situation



Parcelles : N° 304 & 2806

Prescriptions -

Conservation - Restauration

La façade sur rue sera conservée dans son intégrité. Des réaménagements de façade pourront être envisagés en coeur d'îlot.

COMMUNE D'ISPAGNAC - Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager

REGLEMENT - Avril 2005
D'ARTIGUES - DONJERKOVIC Architectes DPLG-DCESHMA

Dossier Informatique : Ispagnac - Ispagnac-Reglement - ISP-RG-Fiches-Ispagnac





MAISON DE VILLAGE

Maison présentant un volume imposant marquant l'angle des rues.
Les façades présentent des vestiges de baies et décors d'époque médiévale.

Prescriptions -

Conservation - Restauration

Le volume sera conservé dans son intégrité.
En cas de travaux sur le pignon, toute modification de façade devra tendre à retrouver et révéler les traces de compositions anciennes.

ISPAGNAC - Rue de la ville

Situation



Parcelles : N° 2821

COMMUNE D'ISPAGNAC - Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager

REGLEMENT - Avril 2005
D'ARTIGUES - DONJERKOVIC Architectes DPLG-DCESHOMA

Dossier Informatique : Ispagnac - Ispagnac-Reglement - ISP-RG-Fiches-Ispagnac





COUVENT

Couvent présentant une organisation de ses volumes autour d'un jardin et d'une cour. Le portail d'entrée et l'escalier sont protégés au titre des Monuments Historiques.

Prescriptions -

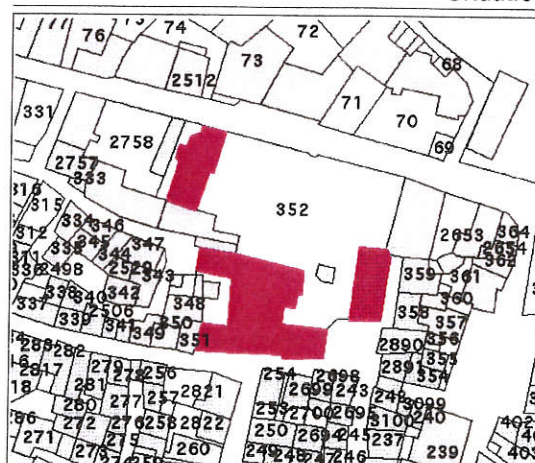
Conservation - Restauration

Les volumes et façades seront conservés.

En cas de percement de nouvelles fenêtres, notamment en façade arrière, celles-ci devront par leur taille, leur proportion, respecter la nature de l'édifice.

ISPAGNAC - Place du Couvent

Situation



Parcelles : N° 352

COMMUNE D'ISPAGNAC - Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager

REGLEMENT - Avril 2005
D'ARTIGUES - DONJERKOVIC Architectes DPLG-DCESHMA

Dossier informatique : Ispagnac - Ispagnac-Reglement - ISP-RG-Fiches-Ispagnac



MAISON MEDIEVALE

Maison de facture médiévale présentant des traces et vestiges de cette période (fenêtre, bandeau mouluré, couvert).

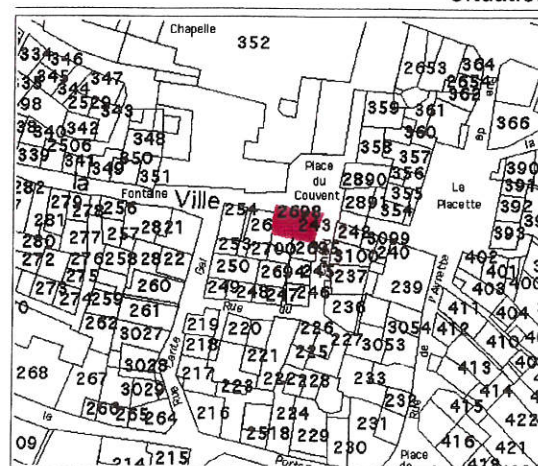
Prescriptions -

Conservation - Restauration

Le volume et les façades seront conservés dans leur intégrité.

ISPAGNAC - Place du Couvent

Situation



Parcelles : N° 243 & 2698

COMMUNE D'ISPAGNAC - Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager

REGLEMENT - Avril 2005
D'ARTIGUES - DONJERKOVIC Architectes DPLG-DCESHCMA

Dossier informatique : Ispagnac - Ispagnac-Reglement - ISP-RG-Fiches-Ispagnac

Type : ENSEMBLES



ANCIENNE PORTE

Ancienne porte de la ville (en haut : vue intramuros, en bas vue extramuros).

Le bâtiment inséré dans le tissu primitif de la vieille ville est constitué d'un porche formant un passage de la place du Couvent à la Placette. C'était l'une des deux portes qui fermaient la villette.

La façade (intramuros) remaniée au 18^{ème} siècle correspond à une façade pittoresque de la ville d'aujourd'hui.

Prescriptions -

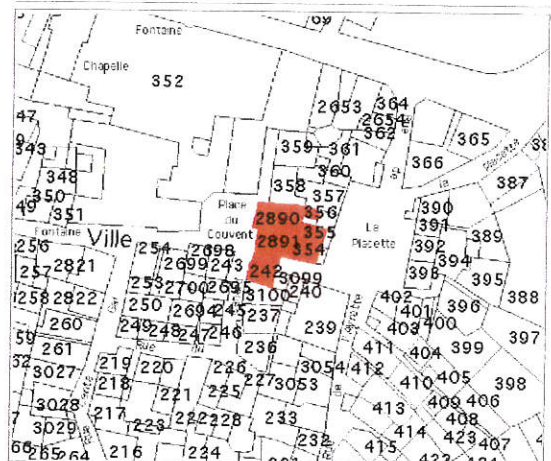
Conservation - Restauration

Le bâtiment sera conservé dans son intégrité de volume, comme de matières (toiture, enduit).

En cas de percement de nouvelles fenêtres, celles-ci devront par leur taille, leur proportions et position, respecter la nature de l'édifice.

ISPAGNAC - Place du Couvent

Situation



Parcelles : N° 242, 2890, 2891, 354, 355,

COMMUNE D'ISPAGNAC - Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager

REGLEMENT - Avril 2005

D'ARTIGUES - DONJERKOVIC Architectes DPLG-DCESHMA

Dossier informatif : Ispagnac - Ispagnac-Reglement - ISP-RG-Fiches-Ispagnac



ENSEMBLE BATI

Ensemble de bâtiments caractéristiques.
Cet ensemble constitue le premier faubourg hors rempart qui formera la Placette.

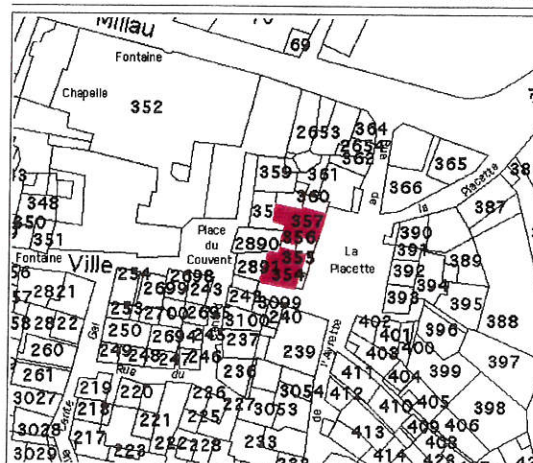
Prescriptions -

Conservation - Restauration

Le bâtiment de droite fortement remanié dans les années 60 pour ses ouvertures devra être décrouté en totalité de son enduit ciment. Un enduit traditionnel à la chaux aérienne pourra être réalisé avec les sables locaux. Les vestiges éventuels d'anciennes baies pourront apparaître et le choix de les conserver fera l'objet d'une réunion avec l'Architecte des Bâtiments de France. Pour le bâtiment de gauche, le dégagement en creux des harpages de pierres d'angle sera gommé par un enduit de même nature et de mêmes tons que l'enduit de parement.

ISPAGNAC - La Placette

Situation



Parcelles : N° 354, 355, 356 & 357

COMMUNE D'ISPAGNAC - Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager

REGLEMENT - Avril 2005
D'ARTIGUES - DONJERKOVIC Architectes DPLG-DCESHMA

Dossier informatique : Ispagnac - Ispagnac-Reglement - ISP-RG-Fiches-Ispagnac



Type : EDIFICES



FAÇADE PIGNON

Large volume présentant une façade pignon sur la Placette.

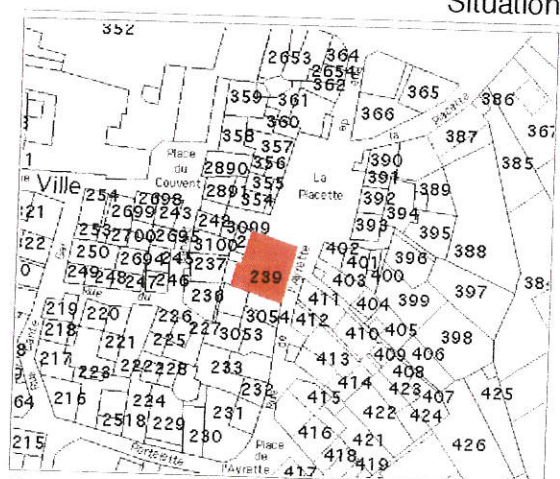
ISPAGNAC - La Placette

Prescriptions -

Conservation - Restauration

Le bâtiment sera conservé dans son intégrité de volume.
Un decroutage total de l'enduit ciment est recommandé avec un réenduit à la chaux traditionnelle.
Les vestiges éventuels de baies anciennes devront faire l'objet d'une visite sur place avec l'Architecte des Bâtiments de France.

Situation



Parcelles : N° 239

COMMUNE D'ISPAGNAC - Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager

REGLEMENT - Avril 2005
D'ARTIGUES - DONJERKOVIC Architectes DPLG-DCESHCMCA

Dossier informatique : Ispagnac - Ispagnac-Reglement - ISP-RG-Fiches-Ispagnac

Type : ENSEMBLE



ENSEMBLE BATI

Ensemble bâti organisé autour d'une courette. La volumétrie et l'importance des toitures marquent l'entrée du village depuis Molines. Ancienne usine de tissage de coton, construite en 1802, par J.P. Jaffard. Elle est devenue tour à tour usine, habitation (1830) puis fut cédée à la commune comme école. Le clocheton, sur la travée centrale, aurait été ajouté à cette occasion. Les édifices annexes organisés autour de la cour ont un traitement en toiture intéressant (toit à égouts retroussés, en appentis, à deux croupes).

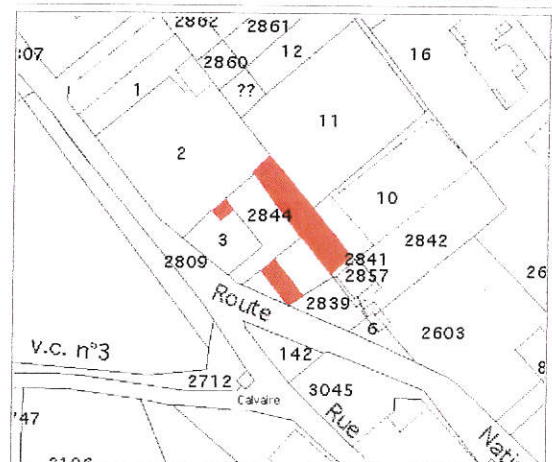
Prescriptions -

Conservation - Restauration

Les volumes, toitures et façades seront conservés dans leur intégrité.

ISPAGNAC - Route Nationale 107bis

Situation



Parcelles : N° 3 & 2844

COMMUNE D'ISPAGNAC - Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager

REGLEMENT - Avril 2005

D'ARTIGUES - DONJERKOVIC Architectes DPLG-DCESHMA

Dossier informatique : Ispagnac - Ispagnac-Reglement - ISP-RG-Fiches-Ispagnac